

Artopia SA

Rue du Rhône 65

1204 Genève

Tél 022 786 80 02

Email : info@artopia.ch

Genève, le 09.01.2025

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Domaine d'application des CG et conclusion d'un contrat

1.1. Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent aux contrats de vente conclus entre Artopia SA et des clients privés ou professionnels. Dans le segment de la clientèle professionnelle et des espaces publics ainsi que pour les prestations d'architecture d'intérieur, certaines dispositions peuvent être modifiées par le biais d'un contrat spécifique. Les CG s'appliquent néanmoins pour tous les points qui n'y sont pas explicitement réglés.

1.2. Les contrats de vente portant sur des marchandises usagées ou d'exposition sont également soumis aux présentes CG, toutefois à l'exclusion des dispositions suivantes :

- Prix, tarifs de livraison et prix des prestations (chiffre 2); ceux-ci sont soumis à des dispositions spécifiques au cas par cas.
- Prestations de garantie pour défauts (chiffre 4); supprimé.
- Modes de paiement (chiffre 5); la marchandise doit être payée immédiatement et sur place.

1.3. Artopia SA décide si une livraison à l'étranger est possible et quels points des présentes CG (p.ex. tarifs de livraison, conditions de paiement, garantie) sont modifiés.

1.4. Pour tout contrats de vente, le client doit impérativement confirmer l'exactitude et l'exhaustivité du contenu dans la confirmation de commande par signature. Artopia SA se réserve le droit de ne procéder à la commande auprès du fournisseur qu'une fois la confirmation reçue.

2. Prix, offres spéciales, tarifs de livraison et stockage

2.1. Artopia SA applique les prix de vente recommandés de ses fournisseurs.

2.2. La validité des offres émises par Artopia SA est valable 30 jours. Artopia SA se réserve le droit de modifier les prix à tout moment après la date de validité. Les prix confirmés sur la confirmation de commande sont valables pour les clients.

2.3. Les remises et les rabais spéciaux sur des marchandises neuves sont indiqués spécifiquement.

2.4. Pour les clients privés, les conseils dans les locaux de vente de Artopia SA sont, en règle générale, gratuits, pour autant qu'ils ne comprennent pas de prestations allant au-delà et qu'ils ne dépassent pas le cadre usuel. D'une manière générale, les prestations facturées sont celles liées à la planification et à l'architecture d'intérieur. Les tarifs applicables et autres dispositions sont indiqués sur devis.

2.5. Les frais de livraison, d'expédition et de traitements des déchets et varient en fonction du produit, du type de livraison et de la destination. Les tarifs en vigueur ont été conçus de manière à couvrir les frais externes des frais de livraison au coût moyen, sans aucune marge générée au profit d'Artopia SA. D'éventuelles différences avec les frais de livraison effectifs ne donnent droit à aucune prétention, ni d'un côté ni de l'autre. Les dispositions concernant la livraison dans des lieux inaccessibles aux voitures, les taxes pour les tunnels, les trains navettes, les monte - meubles, les plateformes élévatrices, les nuitées, etc., y figurent également.

3. Conditions de livraison et de prise en charge, transfert des risques et profits

3.1. Le délai de livraison prévu est communiqué lors de la conclusion de l'achat. Il se base sur les délais annoncés de livraison des fournisseurs concernés. Par ailleurs, les délais de livraison peuvent changer. Des retards de livraison ne donnent pas droit à résilier le contrat de vente ou à des prétentions en dommages -intérêts de quelque nature que ce soit.

3.2. La livraison n'a lieu que si le montant dû est entièrement réglé, sauf dispositions spécifiques particulières convenues par avance. Artopia SA n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels retards de livraison imputables au non-règlement de l'acompte ou du paiement par avance (même pour les livraisons à date fixe).

3.3. Si le contrat de vente comprend plusieurs articles, la livraison est réalisée en bloc, dès que la commande est complète et prête à être livrée. Artopia SA n'est tenue

d'effectuer des livraisons partielles que si cela a été convenu explicitement avec le client.

3.4. Si une prise en charge de la marchandise a été convenue avec l'acheteur hors du lieu d'implémentation, l'acheteur est informé dès que la marchandise est prête à l'endroit convenu. Si l'acheteur ne vient pas chercher la marchandise, Artopia SA se réserve le droit de facturer les frais et dépenses effectifs.

3.5. Le transfert des risques et profits de marchandises neuves à lieu - après la séparation du lot ou la préparation de la commande (marchandise à prendre en charge par l'acheteur) - après la remise à la livraison ou à l'envoi (livraison ou envoi postal) - lors de la remise au client. Dans le cas de marchandises usagées ou d'exposition, les risques et profits passent au client lors de la conclusion du contrat.

3.6. Artopia SA veille à ce que l'emballage supporte les conditions de transport normales, mais décline toute responsabilité en cas de dommages dus au transport qui se seraient produits après la sortie des marchandises à la suite d'une mauvaise manipulation par des tiers.

4. Responsabilité et garantie

4.1. Une garantie de deux ans à compter de la livraison est accordée pour les défauts de construction et de matériaux apparaissant lors d'un usage normal. Si la garantie d'usine du fabricant prévoit un délai de garantie plus long, c'est ce dernier qui s'applique.

4.2. Des écarts de structure et de couleur par rapport aux spécifications sont inévitables pour certains matériaux (bois, marbre, cuir, textiles, etc.) et ne donnent donc pas droit à des réclamations ou à des prétentions de garantie. Normalement, aucune garantie ne peut être donnée quant à la stabilité à la lumière des couleurs pour le bois, le cuir, les matières plastiques et certains textiles.

4.3. Sont exclus de la garantie les dommages dus à une mauvaise utilisation ou à des interventions inadéquates, à l'usure normale, au vieillissement ou à un traitement inadéquat. La garantie s'éteint si, malgré des défauts visibles, l'acheteur transforme ou modifie la marchandise.

4.4. L'acheteur est tenu de contrôler la marchandise livrée le plus rapidement possible. Les réclamations doivent être adressées dans les 7 jours à compter de la réception de la marchandise. Les défauts apparaissant ultérieurement, c.-à-d. pendant le délai de garantie, doivent être annoncés immédiatement, au plus tard 3 jours après leur constatation.

4.5. Les défauts sont réparés par Artopia SA gratuitement dans le cadre de la garantie, pour autant que Artopia SA ne préfère pas remplacer la marchandise défectueuse par une marchandise sans défaut. Toute autre prétention est exclue.

4.6. Artopia SA décline toute responsabilité pour les dommages au bâtiment (p.ex. sols, murs) ou au mobilier de l'acheteur dus à l'utilisation de la marchandise, à moins qu'il ne s'agisse de défauts de construction selon chiffre 4.1. L'acheteur doit s'assurer, avant toute utilisation, que le produit ne provoquera pas de dommages. En cas de doute

concernant l'utilisation sûre et correcte de la marchandise, les spécialistes de Artopia SA se tiennent volontiers à disposition.

4.7. À titre exceptionnel et si les circonstances le justifient, Artopia SA est prête à reprendre les articles achetés en guise de geste commercial. L'étendue de ce geste dépend de la situation, du moment de l'achat, de l'état de la marchandise et de la possibilité ou non de la réutiliser. Artopia SA se réserve le droit de facturer dans ce cas les frais de transport, de livraison ou de montage/démontage.

5. Paiement

5.1. Les paiements peuvent être effectués sur facture, par carte de crédit ou par carte de débit. Les paiements en espèces sont aussi acceptés.

5.2. Un acompte de 50 % de la vente sur commande est demandé afin de valider la commande. Le solde restant est facturé dès la réception de la marchandise par Artopia SA. Ce solde doit être réglé au plus tard la veille de la livraison chez le client, ou dans un délai maximum de 7 jours si le client souhaite différer la livraison. Dans certains cas, un autre délai de paiement peut être convenu pour le règlement des factures.

5.3. Dans ce cas, en cas de non-paiement dans le délai convenu, le client est réputé en retard de paiement. Artopia SA se réserve le droit d'engager une procédure de poursuite après un rappel écrit et d'exiger les coûts occasionnés par le rappel et la procédure de poursuite, y compris des intérêts de retard de 5%.

5.4. Réserve de propriété : la marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix de vente.

6. Clause de protection des données

Dans le cadre de l'activité commerciale d'Artopia SA, nous récoltons et utilisons les données personnelles de nos clients (nom, prénom, adresse, email) dans le but d'exécuter nos obligations et nos prestations liées à l'exécution des contrats de vente.

Détails dans le document **Déclaration de protection des données**

7. Droit applicable et for juridique

7.1. Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit suisse (notamment aux dispositions du CO), à l'exclusion du droit d'achat Viennois et des règles de conflit du droit international privé.

7.2. Le for juridique est au siège statutaire de Artopia SA (Genève).